

Enquête FireCuda 530 Gaming

Tentez votre chance pour gagner un kit de jeu ou une carte cadeau PlayStation Règlement officiel

En participant à cette enquête FireCuda 530 Gaming (le « Concours »), les participants acceptent d'être liés par le présent Règlement officiel.

SANS OBLIGATION D'ACHAT. EFFECTUER UN ACHAT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. POUR PARTICIPER, INSCRIVEZ-VOUS EN CLIOUANT SUR LE LIEN INDIQUÉ ENTRE LE 15 OCTOBRE 2021 À 00 H 00 ET LE 15 NOVEMBRE 2021 À 23 H 59 heure du Pacifique (« HP ») (la « PÉRIODE DE PARTICIPATION »). LE CONCOURS EST OUVERT AUX SEULS RÉSIDENTS AUTORISÉS DE L'UN DES PAYS/TERRITOIRES RÉPERTORIÉS DANS L'ANNEXE A (LES « TERRITOIRES ÉLIGIBLES »), QUI ONT ATTEINT L'ÂGE LÉGAL DE LA MAJORITÉ PRÉVU PAR LA JURIDICTION DE LEUR RÉSIDENCE. LE CONCOURS EST NUL ET NON AVENU LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT. Les employés de Seagate Technology LLC (ci-après, le « Commanditaire »), de ses sociétés mère, affiliées, filiales et agences de publicité/promotionnelles, ainsi que les membres de leur famille proche (parents, enfants, conjoints, frères et sœurs, et leurs conjoints respectifs, quel que soit leur lieu de résidence) et de leur foyer, qu'ils aient ou non un lien de parenté, ou tout autre individu ou entité impliqué dans le développement, la production ou la distribution des supports utilisés pour ce concours ne peuvent s'y inscrire ou remporter le lot. En s'inscrivant au concours, les participants acceptent de se conformer au présent Règlement officiel, ainsi qu'aux décisions des juges et/ou du Commanditaire, qui sont réputées contraignantes et définitives, portant sur toutes les questions liées à ce concours. Ce Concours n'est en aucun cas commandité, soutenu, administré par ou associé à Sony.

POUR PARTICIPER:

Pendant la période de participation, allez sur l'un des sites suivants selon votre pays de résidence :

<u>https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway</u> pour les participants résidant en Allemagne, en Australie, au Canada, aux États-Unis, en France, en Inde, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, à Singapour

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-JP pour les participants résidant au Japon

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-KR pour les participants résidant en Corée du Sud

<u>https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-TW</u> pour les participants résidant à Taïwan

<u>https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-TH</u> pour les participants résidant en Thaïlande

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-DE pour les participants résidant en Allemagne



https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-NL pour les participants résidant aux Pays-Bas

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-FR pour les participants résidant en France

Pour être considérées comme recevables, les participations doivent être envoyées d'ici le 15 novembre 2021 à 23 h 59 heure du Pacifique (« HP »). Saisissez votre adresse e-mail pour vous inscrire (si vous n'avez pas de compte Gleam) et répondez à une enquête de 7 minutes environ qui comporte les 8 questions suivantes pour obtenir jusqu'à 9 participations :

- 1. Possédez-vous une PS5 actuellement ? 1 participation
- 2. Saviez-vous que FireCuda 530 Heatsink est compatible avec la PS5? 1 participation
- 3. Pour vous, quelle est la capacité de stockage supplémentaire idéale pour la PS5, 500 Go, 1 To, 2 To ou 4 To? 1 participation
- 4. Qu'est-ce qui est le plus important pour vous : la rapidité, la fiabilité, la marque ? 1 participation
- 5. Si vous deviez acheter un FireCuda 530, feriez-vous votre achat dans un magasin ou en ligne?
 1 participation
- 6. Quelle console de jeu utilisez-vous actuellement? 1 participation
- 7. Combien de jeux avez-vous pour votre console actuelle ? 1 participation
- 8. Quel jeu attendez-vous le plus pour la période 2021-2022 ? 1 participation
- 9. En savoir plus à propos du FireCuda 530. [Lien vers seagate.com] 1 participation

Neuf (9) participations par personne/foyer éligible sont acceptées en tout pour les actions énumérées ci-dessus. Au-delà de cette limite, toute participation sera considérée nulle et non avenue. Les participations générées par un script, une macro ou d'autres procédés automatisés, ainsi que celles qui dérogent au processus prévu seront considérées nulles et non avenues.

TIRAGE: les participations seront tirées au sort le 22 novembre 2021, ou à une date proche, pour désigner les gagnants potentiels. Le tirage au sort sera effectué par le Commanditaire avec la plate-forme de Gleam qui utilise random.org pour procéder au tirage au sort des gagnants parmi toutes les participations éligibles reçues. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations valides reçues. Les participants ne peuvent prétendre qu'à un (1) seul prix.

Résidents canadiens uniquement. Les résidents canadiens éligibles au Concours et tirés au sort comme gagnants potentiels devront répondre à une question de connaissance sans assistance, tel que requis par le Commanditaire (par exemple, résoudre un problème mathématique à plusieurs étapes) pour pouvoir gagner.



PRIX: les participants peuvent remporter les prix suivants.

Importance du prix	Quantité	Prix	Prix de vente conseillé (« PVC ») (voir Remarque 2)
Premier prix	1	Pack ultime - 1 console PlayStation 5, 1 Seagate FireCuda 530 1 To avec dissipateur de chaleur, 1 casque Razer Kaira et 3 cartes cadeaux PlayStation (voir Remarque 1).	965 USD au total
Deuxième prix	2	Kit de mise à niveau - 1 contrôleur sans fil DualSense PlayStation 5, 1 FireCuda 530 1 To avec dissipateur de chaleur, 1 casque Razer Kaira et 2 cartes cadeaux PlayStation (voir Remarque 1).	1 030 USD au total
Troisième prix	3	Kit booster – 1 FireCuda 530 1 To avec dissipateur de chaleur et 1 carte cadeau PlayStation (voir Remarque 1)	900 USD au total
Quatrième prix	50	Carte cadeau PlayStation (voir Remarque 1)	1 000 USD au total

Le PVC total pour tous les prix offerts est d'environ 3 895 USD. Équivalent en dollars australiens : environ 5 335 AUD, taxes comprises.

Remarque 1 : la valeur exacte de la carte cadeau PlayStation offerte comme prix sera différente selon le pays/territoire de résidence éligible des gagnants La valeur exacte de la carte cadeau PlayStation offerte aux gagnants (selon l'importance du prix pour chaque pays/territoire éligible dans lequel ils résident) est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Importance prix	du	PVC de la carte cadeau Playstation en monnaie locale
Premier prix		 Australie (à l'exclusion du Territoire de la capitale australienne) – 75 AUD Canada (à l'exclusion du Québec) – 60 CAD France – 45 EUR Allemagne – 45 EUR Inde –3 000INR Japon – 6 000 JPY Pays-Bas – 45 EUR Nouvelle-Zélande – 75 NZD Philippines –2 400PHP Singapour – 60 SGD Corée du Sud –60 000KRW Taïwan – 1 500 TWD Theïlande – 1 800THP
		 Allemagne – 45 EUR Inde –3 000INR Japon – 6 000 JPY Pays-Bas – 45 EUR Nouvelle-Zélande – 75 NZD Philippines –2 400PHP Singapour – 60 SGD Corée du Sud –60 000KRW



Importance du prix	PVC de la carte cadeau Playstation en monnaie locale
	Royaume-Uni – 45 GBP
	• États-Unis – 60 USD
Deuxième prix	 Australie (à l'exclusion du Territoire de la capitale australienne) – 50 AUD Canada (à l'exclusion du Québec) – 40 CAD France – 30 EUR Allemagne – 30 EUR Inde –2 000INR Japon – 4 000 JPY Pays-Bas – 30 EUR Nouvelle-Zélande – 50 NZD Philippines –1 600PHP Singapour – 40 SGD Corée du Sud –40 000KRW Taïwan – 1 000 TWD Thaïlande –1 200THB Royaume-Uni – 30 GBP États-Unis – 40 USD
Troisième prix	 Australie (à l'exclusion du Territoire de la capitale australienne) – 25 AUD Canada (à l'exclusion du Québec) – 20 CAD France – 15 EUR Allemagne – 15 EUR Inde – 1 000INR Japon – 2 000 JPY Pays-Bas – 15 EUR Nouvelle-Zélande – 25 NZD Philippines – 800PHP Singapour – 20 SGD Corée du Sud –20 000KRW Taïwan – 500 TWD Thaïlande –600THB Royaume-Uni – 15 GBP États-Unis – 20 USD
Quatrième prix	 Australie (à l'exclusion du Territoire de la capitale australienne) – 25 AUD Canada (à l'exclusion du Québec) – 20 CAD France – 15 EUR Allemagne – 15 EUR Inde – 1 000INR Japon – 2 000 JPY Pays-Bas – 15 EUR



Importance du	PVC de la carte cadeau Playstation en monnaie locale
prix	
	Nouvelle-Zélande – 25 NZD
	• Philippines –800 PHP
	• Singapour – 20 SGD
	Corée du Sud –20 000KRW
	• Taïwan – 500 TWD
	• Thaïlande –600THB
	Royaume-Uni – 15 GBP
	• États-Unis – 20 USD

Remarque 2 : le PVC total exact sera différent selon le pays de résidence du gagnant (le montant de la carte disponible est différent pour chaque pays/territoire éligible).

En termes de capacité de disque, un gigaoctet (ou « Go ») équivaut à un milliard d'octets, tandis qu'un téraoctet (ou « To ») équivaut à un billion d'octets. La capacité accessible peut varier en fonction des normes de mesure du système d'exploitation de l'ordinateur hôte. En outre, certaines capacités répertoriées ci-dessus sont utilisées pour le formatage, entre autres fonctions, et ne sont donc pas disponibles pour le stockage de données.

Seagate et Seagate Technology sont des marques ou des marques déposées de Seagate Technology LLC ou de l'une de ses filiales. Toutes les autres marques ou marques déposées citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Les gagnants ne pourront pas substituer, attribuer ou transférer le prix, ni l'échanger contre de l'argent. Toutefois, le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de remplacer intégralement (ou en partie) le prix par un autre d'une valeur égale ou supérieure. Le prix sera remis dans un délai de vingt-huit (28) jours suivant la fin du processus de vérification. L'exportation ou la réexportation de matériel ou de logiciels contenant un système de chiffrement peut faire l'objet d'une régulation par le bureau Industrie et sécurité du ministère du Commerce américain (pour obtenir plus d'informations, consultez le site www.bis.doc.gov). Les prix sont indiqués en dollars des États-Unis (USD).

Les prix seront remis aux gagnants à la condition expresse qu'ils envoient au Commanditaire tous les documents demandés par le Commanditaire pour lui permettre de respecter toutes les exigences applicables relatives à la déclaration et aux retenues fiscales fédérales, provinciales, étatiques, locales et étrangères. Ceci peut inclure l'envoi du numéro de sécurité sociale ou de tout autre numéro fiscal des gagnants à des fins de déclaration fiscale. Tous les prix seront nets de toute taxe si le Commanditaire est tenu de pratiquer la retenue à la source. Le paiement des taxes applicables aux prix relève de la seule responsabilité des gagnants, que les taxes aient été retenues ou non. Pour pouvoir recevoir un prix, les gagnants peuvent être tenus de fournir les documents fiscaux demandés par le Commanditaire ou requis par la loi applicable au Commanditaire ou à l'administration fiscale concernée, comme déterminé par la loi applicable, notamment, le cas échéant, la loi du pays de résidence du gagnant. Il incombe aux gagnants de s'assurer qu'ils se conforment à toutes les lois fiscales et exigences de déclaration fiscale applicables. Si un gagnant ne fournit pas de tels documents ou ne respecte pas de telles lois, le prix pourra être annulé et le Commanditaire pourra, à son entière discrétion, sélectionner un autre gagnant.



CONDITIONS IMPOSÉES AUX GAGNANTS :les gagnants potentiels seront prévenus par un message envoyé à l'adresse e-mail indiquée lors de leur inscription dans un délai de deux jours ouvrés suivant le tirage qui aura lieu le 22 novembre 2021 , ou à une date proche, et pourront être amenés à remplir et à renvoyer un formulaire de confirmation d'éligibilité/décharge et, lorsque la loi l'autorise, une autorisation de publicité (le cas échéant) dans les quatorze (14) jours suivant l'envoi de la notification. Dans les cas où lesdits documents ne sont pas renvoyés dans le délai imparti, la notification du gain est rejetée et renvoyée, le Commanditaire ne parvient pas à contacter un gagnant potentiel dans un délai raisonnable ou un gagnant potentiel ne respecte pas le présent Règlement officiel, le prix sera alors remis en jeu et, à la discrétion du Commanditaire, un gagnant alternatif pourra être sélectionné pour ce tirage. Les gagnants seront annoncés le 22 novembre 2021, ou à une date proche, sur les sites ci-dessous :

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway pour les participants résidant en Allemagne, en Australie, au Canada, aux États-Unis, en France, en Inde, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, à Singapour

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-JP pour les participants résidant au Japon

<u>https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-KR</u> pour les participants résidant en Corée du Sud

<u>https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-TW</u> pour les participants résidant à Taïwan

<u>https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-TH</u> pour les participants résidant en Thaïlande

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-DE pour les participants résidant en Allemagne

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-NL pour les participants résidant aux Pays-Bas

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-FR pour les participants résidant en France

et pourront être consultés pendant 30 jours suivant le tirage. Le cas échéant, afin de distribuer tout prix australien non réclamé, le Commanditaire peut organiser un autre tirage au sort le 28 février 2022, ou à une date proche, au même endroit que le tirage initial, conformément à la législation applicable des États et territoires en Australie. Le ou les gagnants de ce tirage au sort seront informés par e-mail dans les deux (2) jours ouvrés suivant le tirage qui aura lieu le 28 février 2022 ou à une date proche. Leurs noms seront publiés en ligne sur la page https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway le 28 février 2022, ou à une date proche, et pourront être consultés pendant 30 jours après le tirage.

DONNÉES PERSONNELLES DU PARTICIPANT : en s'inscrivant au tirage au sort, les participants acceptent que le Commanditaire collecte, utilise et divulgue leurs données personnelles à des fins de gestion du tirage au sort, y compris mais sans s'y limiter, tel que décrit



dans le présent Règlement officiel. Pour plus d'informations sur la manière dont le Commanditaire gère les données personnelles collectées dans le cadre des concours, reportezvous à la Déclaration de confidentialité de Seagate à l'adresse

http://www.seagate.com/about/legal-privacy/privacy-statement/. Si le participant s'est abonné aux futures communications du Commanditaire, ses données personnelles seront utilisées pour lui envoyer des informations concernant les produits, services et promotions futures du Commanditaire, conformément à la loi en vigueur. Les participants ont le droit d'accéder à leurs données personnelles, de les modifier et de demander leur suppression, comme le prévoit la déclaration de confidentialité du Commanditaire. En participant à ce concours ou en fournissant des informations qui vous identifient personnellement, vous acceptez que lesdites informations soient collectées, traitées, modifiées et transférées en dehors du pays depuis lequel ces informations ont été collectées. En cas de divergence entre le présent Règlement officiel et la déclaration de confidentialité du Commanditaire, le Règlement officiel fait loi. Le Commanditaire fait appel à des partenaires pour organiser les tirages au sort et peut être amené à partager les données personnelles des participants avec lesdits partenaires, qui traiteront les données conformément à leur propre déclaration de confidentialité, y compris, mais sans s'y limiter, à Gleam.

PUBLICITÉ: en participant au Concours, le gagnant accorde au Commanditaire et à ses délégués le droit de publier le nom du gagnant (comme son prénom et l'initiale de son nom) et sa participation en lien avec son statut de gagnant du Concours (y compris les informations sur le prix), dans le monde entier et à perpétuité sans compensation, notification ou autorisation supplémentaire, sauf si la loi l'interdit.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ TECHNIQUE : TOUTE TENTATIVE PAR UNE PERSONNE VISANT À ENDOMMAGER DÉLIBÉRÉMENT LE SITE WEB OU À NUIRE À LA TENUE LÉGITIME DE CE CONCOURS PEUT CONSTITUER UNE VIOLATION DES LOIS PÉNALES ET CIVILES ET, DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE TELLE TENTATIVE, LE COMMANDITAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER DES DOMMAGES À LA PERSONNE RESPONSABLE DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. Les Parties exemptées (telles que définies ci-dessous) ne pourront être tenues pour responsables de toute demande, inscription ou participation perdue, en retard, incomplète, inexacte, volée, mal acheminée, non livrée ou confuse, ni de toute perte, interruption ou indisponibilité de réseaux, serveurs, fournisseurs d'accès Internet (FAI), sites Web ou d'autres connexions, de la disponibilité ou de l'accessibilité, de mauvaises communications ou de la défaillance de lignes, transmissions par ordinateur, satellite, téléphone ou câble, de pannes techniques ou de transmissions confuses, brouillées, différées ou mal acheminées, de dysfonctionnements, pannes ou difficultés de logiciels ou matériels informatiques, ou d'autres erreurs ou difficultés de tous ordres qui peuvent survenir pour des raisons indépendantes de la volonté des Parties exemptées, qu'elles soient humaines, mécaniques, électroniques, informatiques, typographiques, liées aux réseaux ou à l'impression ou autre, se rapportant ou en lien avec ce concours, notamment des erreurs ou difficultés pouvant survenir en rapport avec la gestion de ce tirage au sort, le traitement des participations, l'annonce des gagnants ou dans des contenus liés à ce tirage au sort. De même, les Parties exemptées ne sont responsables d'aucune information incorrecte ou inexacte, qu'elle soit imputable aux utilisateurs du site, à une falsification, à un piratage, ou à l'équipement ou à la programmation associés à ou utilisés dans ce concours. Les Parties exemptées ne sont pas responsables des blessures ou de l'endommagement de l'ordinateur d'un participant ou d'une autre personne liés à ou découlant de la participation à ce concours ou du téléchargement de contenus à partir du site Web ou de l'utilisation du site Web.



CONDITIONS GÉNÉRALES : sauf si la loi l'interdit, la participation des personnes dégage le Commanditaire ainsi que Seagate microsite, Gleam, Sony, et leurs sociétés mère et affiliées, filiales, agences publicitaires et promotionnelles, et tous leurs responsables, directeurs, employés, agents et représentants respectifs (collectivement, les « Parties exemptées ») de toute responsabilité pour toutes blessures, pertes ou dégradations subies par des personnes ou des biens, découlant entièrement ou en partie, directement ou indirectement, de l'acceptation, la possession, la mauvaise utilisation ou l'utilisation de l'un des prix ou de la participation à ce concours. Les personnes qui falsifient ou abusent de tout aspect de ce concours ou du site Web, ou qui contreviennent au présent Règlement officiel, tel que le détermine le seul Commanditaire, seront exclues du concours, et toutes les participations associées seront considérées comme nulles et non avenues. En cas de conflit portant sur des participations envoyées par différents utilisateurs depuis le même compte de messagerie, seule la participation de la personne titulaire du compte de messagerie au moment de la participation sera comptabilisée. Cette personne devra se conformer au présent Règlement officiel. Le titulaire du compte est la personne à qui l'adresse e-mail a été naturellement attribuée par le fournisseur d'accès Internet (FAI), le fournisseur de service en ligne ou toute autre organisation attribuant des adresses e-mail. Ce tirage est régi par le droit de l'État de Californie aux États-Unis et soumis à toutes les lois locales, étatiques, provinciales et fédérales applicables. Toute procédure judiciaire ou réclamation découlant de ce concours doit être portée devant un tribunal compétent placé sous la juridiction du Comté de Santa Clara, en Californie (États-Unis).

DROIT D'INTERRUPTION DU CONCOURS : si un quelconque aspect de ce concours, du seul avis du Commanditaire, est compromis par un virus, un ver informatique, une intervention humaine non autorisée ou d'autres causes qui, du seul avis du Commanditaire, corrompent ou altèrent la gestion, la sécurité, l'équité, le bon déroulement ou l'envoi des participations, le Commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de suspendre, modifier ou interrompre ce concours. En cas d'interruption du concours, le Commanditaire se réserve également le droit, à son entière discrétion, de sélectionner des gagnants potentiels pour les prix concernés parmi toutes les participations éligibles et sûres reçues pour les prix concernés préalablement à l'événement déclencheur de cette décision, ou d'une autre façon jugée équitable et appropriée par le Commanditaire.

AVIS SPÉCIFIQUES PAR PAYS : si l'une des clauses du présent Règlement officiel était considérée comme nulle en vertu des lois, règles et réglementations d'un pays donné, l'invalidité de ladite clause n'affecte en rien la validité des autres clauses.

LISTE DES GAGNANTS:

Pour obtenir le nom des gagnants, consultez les sites ci-dessous après le 22 novembre 2021, mais avant le 22 décembre 2021.

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway pour les participants résidant en Allemagne, en Australie, au Canada, aux États-Unis, en France, en Inde, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, à Singapour

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-JP pour les participants résidant au Japon

<u>https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-KR</u> pour les participants résidant en Corée du Sud



<u>https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-TW</u> pour les participants résidant à Taïwan

<u>https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-TH</u> pour les participants résidant en Thaïlande

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-DE pour les participants résidant en Allemagne

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-NL pour les participants résidant aux Pays-Bas

https://nbg.seagate.com/FIRECUDA530-PS5Giveaway-FR pour les participants résidant en France

COMMANDITAIRE ET AGENT : le Commanditaire pour les Pays/territoires éligibles, à l'exclusion de l'Australie, est Seagate Technology LLC, 47488 Kato Road, Fremont, CA, 94538 États-Unis d'Amérique. Le Commanditaire du Concours en Australie est Seagate Technology Australia Pty Limited (ABN: 87003840328) Level 1, 93 George Street, Parramatta, NSW, 2150, Australie.

Administrateur et services d'exécution australiens en lien avec le Concours : Sussex News Advertising Pty Ltd, Suite 1101, 100, Walker St. North Sydney NSW 2060 (administration et exécution du concours pour l'Australie).

Les services d'exécution, en lien avec le Concours pour les Pays/territoires éligibles doivent être assurés par Sussex News Advertising Pty Ltd, Suite 1101, 100, Walker St. North Sydney NSW 2060.

RÉV. 15/10/2021

ANNEXE A

Pays/territoires éligibles

Allemagne, Australie (à l'exclusion de du Territoire de la capitale australienne et de l'Australie du Sud), Canada (à l'exclusion du Québec), Corée du Sud, France, États-Unis, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande